

# RAPPORT D'ACTIVITE DU COLLEGE MEDICAL

## POUR L'ANNEE

### 2006

Composition du Collège médical en 2006:

Président:	Dr Paul ROLLMANN, médecin
Vice-Président:	Dr Paul NILLES, médecin-dentiste
Secrétaire:	Dr Jean KRAUS, médecin

Membres effectifs:

Messieurs les Docteurs Francis CERF, Jean FELTEN, Pierre KAYSER, Madame le Docteur Anne-Marie MANDRES-PROBST, Jean-Paul SCHWARTZ et Joseph STEICHEN, médecins.  
Dr Paul REUTER, médecin-dentiste.  
M. Georges FOEHR et Mlle Michèle WOLFF, pharmaciens.

Membres suppléants:

Madame le Docteur Marie-Anne BISDORFF ép. ROUKOZ, Messieurs les Docteurs Pit DUSCHINGER, Claude FRIEDEN, Luc MOLLING, René KONSBRÜCK, Marc REMY, médecins.  
M. Serge OTH, pharmacien.

Secrétaires administratifs: M. Paul LINCKELS et Mme Marianne SCHMIT.

Conseiller juridique : Me Luc SCHAACK.

Le présent rapport d'activité procède, pour faciliter les observations et comparaisons, d'après approximativement les mêmes schémas et rubriques que ceux publiés aux rapports d'activité précédents.

Comme par le passé, les chiffres respectivement les pourcentages figurant entre parenthèses correspondent à l'année 2005 et permettent au lecteur attentif de constater des progressions respectivement des régressions dans les différents chapitres par rapport à l'année précédente.

En 2006 le Collège médical s'est réuni 41 (42) fois en séances plénières et une (2) assemblée générale pour traiter les nombreux dossiers en instance.

Le rapport d'activité 2006 comporte les rubriques suivantes:

A) ACTIVITES DU COLLEGE MEDICAL

I) Avis sur des projets de loi et des règlements grand-ducaux.

II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.

III) Consultations et avis juridiques.

IV) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2006.

V) Analyses de contrats d'association entre médecins.

VI) Examens des demandes d'autorisation d'exercer, de stage et de remplacement.

VII) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.

VIII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.

IX) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.

X) Entrevues diverses.

XI) Divers.

B) ACTIVITES DU CONSEIL DE DISCIPLINES DU COLLEGE MEDICAL



A) ACTIVITES DU COLLEGE MEDICAL

I) Avis et/ou discussions sur des projets de loi, des règlements grand-ducaux et des règlements ministériels.

Projets de loi:	03 (06)
Projets de règlements grand-ducaux:	16 (08)
Projets de règlements ministériels:	03 (00)
<b>Total:</b>	22 (14)

Sont énumérés ci-après les projets qui ont retenu plus particulièrement l'attention du Collège médical:

- Projet de loi relatif à la lutte antitabac (avis du 8 février 2006).
- Projet de loi portant interdiction de la vente de boissons alcooliques à des mineurs de seize ans (avis du 22 février 2006).
  
- Projet de loi relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie et modifiant :
  1. le Code des assurances sociales ;

2. la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ;
3. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires communaux. (avis du 10 mai 2006).

+++++

- Projet de règlement grand-ducal relatif à la surveillance et au commerce des précurseurs de drogues et déterminant les modalités d'application et sanctions des dispositions : 1. du règlement (CE) no 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 relatif aux précurseurs de drogues ; 2. du règlement (CE) no 111/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers ; 3. du règlement (CE) no 1277/2005 de la Commission du 27 juillet 2005 établissant les modalités d'application du règlement (CE) no 273/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif aux précurseurs de drogues et du règlement (CE) no 111/2005 du Conseil fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre Communauté et les pays tiers (avis du 25 janvier 2006).
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 27 juillet 2000 relatif aux élections des membres du Collège médical (avis du 25 janvier 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 février 1974 portant exécution de la loi du 19 février 1973 sur la vente des substances médicamenteuses et lutte contre la toxicomanie (avis du 8 février 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal portant création de la profession d'ostéopathe (avis du 15 février 2006).
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 14 décembre 2000 concernant la protection de la population contre les dangers résultant des rayonnements ionisants (avis du 29 mars 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal déterminant pour la profession d'orthoptiste : 1. les études en vue de l'obtention du diplôme d'orthoptiste ; 2. les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers ; 3. l'exercice de la profession d'orthoptiste (avis du 29 mars 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant : - le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments, - le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires, - le règlement grand-ducal du 19 novembre 2004 concernant la fabrication de médicaments, les bonnes pratiques de fabrication de médicaments et les bonnes pratiques de fabrication de médicaments expérimentaux à usage humain (avis du 10 mai 2006).
- Projet de règlement grand-ducal déterminant certaines exigences techniques relatives au don, à l'obtention et au contrôle de tissus et de cellules d'origine humaine (avis du 17 mai 2006).
- Projet de règlement grand-ducal déterminant pour la profession de rééducateur en psychomotricité : 1. les études en vue de l'obtention du diplôme de rééducateur en psychomotricité, 2. les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers, et 3. l'exercice de la profession de rééducateur en psychomotricité (avis du 17 mai 2006).
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 février 1974 portant exécution de la loi du 19 février 1973 sur la vente des substances médicamenteuses et lutte contre la toxicomanie (avis du 30 août 2006).
- Projet de règlement grand-ducal modifiant aux fins de transposition de la directive 2005/28/CE du 8 avril 2005 fixant des principes et des lignes directrices détaillées relatifs à l'application de bonnes pratiques cliniques en ce qui concerne les médicaments expérimentaux à usage humain, ainsi que les exigences pour l'octroi de l'autorisation de fabriquer ou d'importer ces médicaments : - le règlement grand-ducal du 19 novembre 2004 concernant la fabrication de médicaments, les bonnes pratiques de fabrications de médicament set les bonnes pratiques de fabrications de médicaments expérimentaux à usage humain ; - le règlement grand-ducal du 30 mai 2005 relatif à l'application de bonnes pratiques cliniques dans la conduite d'essais cliniques de médicaments à usage humain (avis du 30 août 2006).

- Projet de règlement grand-ducal concernant la reclassification des prothèses articulaires de la hanche, du genou, et de l'épaule dans le cadre du règlement grand-ducal modifié du 11 août 1996 relatif aux dispositifs médicaux (avis du 13 septembre 2006).
- Projet de règlement grand-ducal portant modification de l'annexe III du règlement grand-ducal du 18 avril 2001 établissant le plan hospitalier national (avis du 20 septembre 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal remplaçant les annexes IV A et IV B de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides (avis du 25 octobre 2006).
- Avant-projet de règlement grand-ducal concernant les exigences de traçabilité, la notification des réactions et incidents indésirables graves, ainsi que certaines exigences techniques relatives à la codification, à la transformation, à la conservation, au stockage et à la distribution des tissus et de cellules d'origine humaine (avis du 22 novembre 2006).
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 octobre 2001 déterminant la liste des vaccinations recommandées (avis du 13 décembre 2006).

+++++

- Projet de règlement ministériel déterminant certaines exigences techniques relatives au sang et aux composants sanguins (avis du 11 janvier 2006).
- Projet de règlement ministériel déterminant les exigences en matière de traçabilité et la notification des réactions et incidents indésirables graves (avis du 11 janvier 2006).
- Projet de règlement ministériel déterminant les normes et les spécifications relatives à un système de qualité dans l'établissement de transfusion sanguine (avis du 11 janvier 2006).



## **II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.**

Divers avis concernant les actes et services 1. des médecins (deux avis) et 2. des laboratoires d'analyses médicales et de biologie clinique (un avis) ont été adressés au Président de la commission de nomenclature.



## **III) Consultations et avis juridiques.**

A part des avis demandés par écrit, il y a eu deux réunions avec Me Luc SCHAACK pour demander des avis juridiques. Me Schaack a entre autre assisté une délégation du Collège médical lors des réunions avec le ministre de la Santé. Il a aussi agi au nom du Collège médical auprès de différents acteurs du secteur.



## **IV) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2006.**

Discussions sur la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Discussions sur les amendements à apporter à la loi relative au Collège médical et sur les amendements à apporter à la loi modifiée concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire.

Pour répondre aux multiples questions et pour préparer les nombreuses interventions, le nombre de lettres expédiées par le secrétariat du Collège médical en 2006 a atteint le chiffre de 1153 (852 pour l'année 2005 c'est-à-dire une augmentation de 35,33 %).



**V) Analyse des contrats d'association, de remplacement et de stage de formation ainsi que contrat d'agrément avec des établissements publics.**

41 (33) contrats d'association entre médecins et 3 contrats d'agrément entre un établissement public et des médecins, 3 contrats de remplacement et 1 contrat de location ont été soumis pour avis au Collège médical.



**VI) Examen des demandes d'autorisation d'exercer, titres de formation, de stage et de remplacement.**

**A) Demandes d'autorisation d'exercer et titres licites de formation :**

<b>1. médecins généralistes:</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	02	06	02	09	09
Avis favorables candidats étrangers	15	10	26	26	31
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	04	00	01	02	02
<b>Total des avis émis:</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>42</b>

<b>2. médecins spécialistes:</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	13	04	15	19	17
Avis favorables candidats étrangers	45	88	57	79	90
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	01	01	02	01	00
<b>Total des avis émis:</b>	<b>59</b>	<b>93</b>	<b>74</b>	<b>99</b>	<b>107</b>

<b>3. médecins dentistes:</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	02	03	01	6	06
Avis favorables candidats étrangers	23	30	39	48	33
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	00	00	02	05	02
<b>Total des avis émis:</b>	<b>25</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>59</b>	<b>41</b>

<b>4. pharmaciens</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	06	06	05	05	13
Avis favorables candidats étrangers	09	20	18	13	19

Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	01	00
Avis défavorables candidats étrangers	01	01	01	00	00
<b>Total des avis émis:</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>32</b>

## 5. titres de formation

26 demandes pour porter un titre de formation ont été avisées favorablement.

27 demandes pour porter un titre de formation supplémentaire ont été avisées défavorablement, pour cause de non-conformité avec la législation en vigueur.

## B) Demandes d'autorisation de stage (MEVS = médecins en voie de spécialisation) et de remplacement :

	2002	2003	2004	2005	2006
Autor. MEVS candidats luxbgeois	23	27	32	35	26
Autor. MEVS candidats étrangers	68	77	76	89	89
Refus MEVS candidats luxbgeois	00	00	00	00	00
Refus MEVS candidats étrangers	01	00	00	00	00
Autor. de remplacements cand. Luxbgeois	54	60	34	32	19
Autor. de remplacements cand. Etrangers	98	57	62	46	50
Refus de remplacements cand. Luxbgeois	00	00	00	01	00
Refus de remplacements cand. Etrangers	02	00	02	00	00
<b>Total des avis émis:</b>	<b>246</b>	<b>221</b>	<b>206</b>	<b>203</b>	<b>184</b>



## VII) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.

03 (03) avis ont été élaborés pour les concessions de pharmacie devenues vacantes à Rédange, 17, Grand-Rue et à Troisvierges, 1, rue Milbich et à Luxembourg-Bonnevoie, 46, rue du Cimetière.

01 (01) avis a été élaboré pour une concession nouvellement créée au courant de l'année 2006 sur le territoire de la commune d'Erpeldange.



## VIII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.

88 (89) plaintes ont fait l'objet d'examens et de décisions.

Pour le détail des plaintes il y a lieu de se référer au tableau et aux explications ci-après.

<b>Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires:</b>	2002	2003	2004	2005	2006
1) Médecin c/ médecin	06	08	02	10	08

respect. pharmacien c/pharmacien					
2) Patient resp. établiss. Public c/ médecin	50	48	60	69	75
3) Médecin c/ patient	00	00	00	03	04
4) Collège médical c/ médecin	00	00	00	01	00
5) Patient resp. médecin c/ établissement public	00	06	02	06	01
6) Divers	00	00	00	01	00
<b>Totaux:</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>64</b>	<b>89</b>	<b>88</b>

Explications:

Sur l'ensemble des 88 plaintes retenues, il y a lieu de préciser que

04 (04) plaintes concernaient des problèmes de tarification ;  
00 (05) plaintes concernaient des problèmes en rapport avec le service de garde et de remplacement ;  
06 (09) plaintes concernaient des contestations de certificats médicaux y compris les certificats de complaisance ;  
05 (09) plaintes concernaient des contestations des traitements médicaux/dentaires administrés ;  
60 (47) plaintes concernaient des accusations au niveau du comportement humain/professionnel d'un médecin visé ;  
13 (15) plaintes diverses.

07 (06) saisies du Conseil de discipline du Collège médical

Poursuite de 02 (03) personnes pour exercice illégal de la médecine, respectivement de la médecine dentaire au Grand-Duché de Luxembourg.



#### **IX) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.**

34 (23) annonces ont été avisées favorablement.

16 (11) annonces ont été soit avisées défavorablement soit retournées au demandeur accompagnées par des recommandations à respecter. Dans aucun (0) cas, un candidat a été cité devant l'assemblée plénière pour se faire rappeler oralement les modalités à suivre pour obtenir l'autorisation de publier une annonce renseignant sur l'ouverture d'un cabinet médical.

Le Collège médical est intervenu bon nombre de fois pour rappeler aux médecins la réglementation en vigueur en ce qui concerne le port de titres.



#### **X) Entrevues diverses.**

Au fil de l'année 2006 le Collège médical a eu 53 (50) entrevues diverses qui sont énumérées ci-après:

4 entrevues avec le Ministre de la Santé, respectivement avec ses représentants

1 entrevue au sujet des procédures judiciaires et disciplinaires

1 entrevue avec des représentants de l'Union des Caisses de Maladie au sujet de la procédure de prestation de service

1 entrevue avec un médecin au sujet de cartes de visites distribuées contraires aux principes déontologiques

6 entrevues de conciliation dont 5 entre médecins et une entre un médecin-dentiste et un patient

5 entrevues dont 4 avec des médecins-dentistes et une avec des médecins au sujet de leur contrat d'association

2 entrevues avec un médecin, respectivement un médecin-dentiste demandant des renseignements sur l'autorisation d'exercer au Luxembourg

1 entrevue avec le président du bureau électoral des élections d'octobre 2006

1 entrevue avec un médecin au sujet de l'établissement de certificats médicaux non conformes

1 entrevue avec un médecin au sujet d'une demande de dispense de participation au service de garde des médecins

1 entrevue avec des représentants de l'Association des Compagnies d'Assurances au sujet des certificats médicaux demandés par des compagnies d'assurances

2 entrevues avec deux médecins au sujet d'un comportement civil inapproprié

2 entrevues avec deux groupes de médecins établis dans un établissement hospitalier connaissant des problèmes avec cet hôpital

1 entrevue avec un médecin-dentiste au sujet de sa situation professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg

1 entrevue avec un délégué international au sujet de la procédure des prestations de service au niveau européen

2 entrevues avec deux médecins au sujet de plaintes concernant le domaine médical

1 entrevue avec Hëllef Doheem pour discuter de points ayant pour eux une certaine importance

1 entrevue avec un médecin-dentiste au sujet de port de titres non autorisés, contraire au code de déontologie et à la législation luxembourgeoise

21 (08) séances pour instruire 17 (05) affaires disciplinaires dont 7 ont été transmises au Conseil de discipline

Plusieurs entrevues avec les médecins concernés, respectivement les plaignants (ou famille) suite à une plainte concernant une contestation d'un traitement médical

204 (166) entrevues supplémentaires concernant la vérification des connaissances linguistiques des candidats médecins, médecins-dentistes et pharmaciens.

Plusieurs entrevues avec des patients (plaignants)



## **XI) Divers.**

### ***A) Actions contre la publicité illicite et tapageuse de la part de personnes n'appartenant pas au corps médical.***

En 2006 le Collège médical est intervenu à diverses reprises auprès de personnes ou organismes n'appartenant pas au corps médical pour leur interdire de proposer des activités relevant strictement de l'exercice de la profession de médecin.

### ***B) Mise à jour régulière du site Internet [www.collegemedical.lu](http://www.collegemedical.lu).***

Au site Internet du Collège médical il faut particulièrement souligner la visualisation de la liste des médecins, médecins dentistes inscrits au registre professionnel tenu auprès le Collège médical et les pharmaciens inscrits au registre professionnel tenu auprès la Direction de la Santé, Division de la Pharmacie et des Médicaments. Ces listes sont régulièrement mises à jour. Les nouvelles législations publiées au cours d'une année courante concernant les professions de médecin, médecin-dentiste et pharmacien sont ainsi affichées sur ce site.

La rubrique « Recommandations » a subi des modifications notamment au sujet des mises à jour des conseils adressées aux médecins et patients. Les nouvelles lois et les nouveaux règlements grand-ducaux ont été ajoutés sous la rubrique « Législation »

### ***C) Conférence Européenne des Ordres des Médecins et des Organismes d'attributions similaires (CEOM).***

Comme dans le passé le Collège médical est représenté régulièrement aux réunions de la « Conférence Européenne des ordres et des Organismes d'attributions similaires ».

### ***D) Conférence des Ordres et organismes assimilés des praticiens de l'art dentaire européens (CODE).***

Le Collège médical est régulièrement représenté à la « Conférence des Ordres et organismes assimilés des praticiens de l'art dentaire européens ». La réunion du premier semestre 2008 est prévue à Luxembourg.

### ***E) Réunion des autorités compétentes pour les pharmaciens dans l'Union européenne.***

Un membre pharmacien du Collège médical a assisté à la première réunion des autorités compétentes pour les pharmaciens dans l'Union européenne.

### ***F) Projet européen concernant les services de santé.***

En 2006 a aussi débuté le projet européen sur les services de santé (pour médecins, médecins-dentistes, pharmaciens, ...) où le Collège médical est représenté pour discuter e.a. la mise en place d'une carte professionnelle européenne, la mobilité des professionnels en Europe, ... .

### ***G) Création d'une commission de conciliation.***

Au cours de l'année 2006, des discussions débutées en 2002 concernant la création d'une commission de conciliation ont été suspendues par le ministère de la Santé. Cette commission a pour but de concilier des conflits entre des patients et les médecins concernés.

***H) Renouveaulement partiel du Collège médical.***

Le 09 novembre a eu lieu le dépouillement des suffrages concernant le renouvellement partiel du Collège médical qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Sont élus, soit réélus comme membres effectifs les Drs Pit Buchler, Jean-Paul Schwartz, Marthe Koppes, Roger Heftrich, Dominique Champeval et M. Serge Oth (pharmacien) et comme membres suppléants les Drs Pierre Kayser, Anne-Marie Mandres-Probst, Jean-Claude Leners, Pit Duschinger, Nicolas Bresson et M. Camille Gross (pharmacien).

***I) Participation d'un délégué du Collège médical au Comité directeur de la formation spécifique en médecine générale.***

***J) Aucun (02) retrait d'autorisation d'exercer de médecins par le ministre de la Santé n'a eu lieu. Confirmation par le Conseil supérieur des Assurances sociales d'un retrait prononcé en 2005.***

= = = = =

**B) ACTIVITES DU CONSEIL DE DISCIPLINE DU COLLEGE MEDICAL**

07 (02) dossiers ont été transmis au Conseil de discipline du Collège médical, 05 (01) médecins et 02 (01) médecins-dentistes. Quatre jugements ont été pris par le Président du Conseil de discipline du Collège médical.